

# Le Saumonois

Lac-au-Saumon

ISSN 1712-6304

Le mercredi 6 octobre 2010

1,15\$ courrier, 50¢ courriel et kiosque

Volume 7, numéro 26

lamatapedia.com/saumonois

## Les gouvernements doivent-ils subventionner?

Marc Thériault

La question est sur quasi toutes les tribunes depuis un bon moment déjà. Le scandale des commandites à Ottawa, les subventions promises à Québec pour un amphithéâtre, le tout sur fond de récession et de manque à gagner pour les municipalités qui peinent à joindre les deux bouts au point de devoir emprunter pour payer l'épicerie (l'asphalte). Donc la question est: quand un gouvernement peut-il se permettre d'utiliser l'argent des contribuables pour subventionner des organismes, des groupes, ou autres.

Une bonne façon de le calculer dans une optique de bonne gouvernance est de mesurer la zone d'influence de l'événement ou de la construction.

Par exemple, si la municipalité de Lac-au-Saumon décide de subventionner un événement à Lac-au-Saumon, et que les retombées sont positives ou égales à l'argent dépensé, c'est un bon calcul. L'influx d'argent de

gens du territoire permet l'entrée de fonds étrangers sur le territoire.

Par contre, si Lac-au-Saumon subventionne un événement à Chicoutimi, les chances de retombées pour la municipalité sont minces.

On voit que selon l'endroit de la source des fonds et le lieu de répercussion, il y a un lien direct.

Suivant cette même logique, si le gouvernement du Québec utilise l'argent des contribuables pour un événement qui permet l'entrée de visiteurs étrangers au Québec au point d'équivaloir ou mieux d'excéder les montants investis, il y a alors un intérêt.

Or, quand le gouvernement d'un territoire donné (municipalité, MRC, province, fédération) investit de l'argent de ses contribuables et

que l'impact de l'événement ne dépasse pas ses frontières, il s'ensuit un simple brassage d'argent qui ne rapporte rien à l'ensemble qui a cotisé. (suite page 2 ...)

## Nouvelles brèves

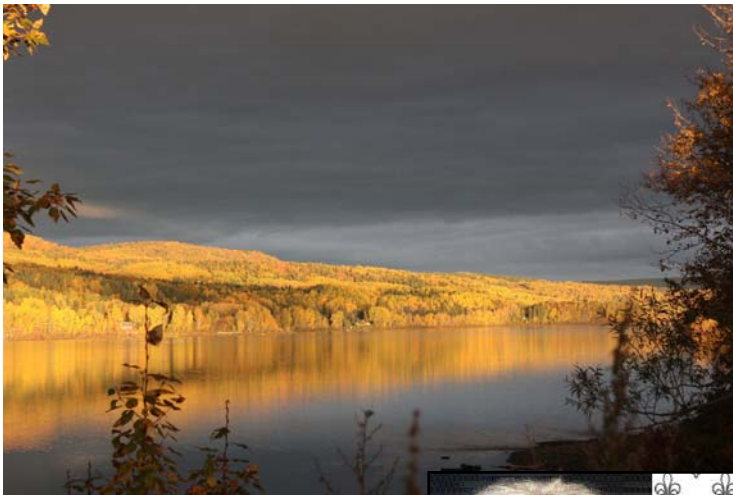
La visite des paysages matapédiens de cette année, et annoncées il y a deux semaines, a finalement dû être annulée en raison des mauvaises conditions météorologiques.

Il y aura élection au poste de conseiller dans le district no 2 le 14 novembre. Les mises en candidature seront reçues au bureau municipal à compter de vendredi le 1er octobre jusqu'au vendredi 15 octobre, 16h00.

La cuvée 2010 des recrues à l'Ensemble musical Gérard Charrette de Causapsal est bonne: 12 jeunes vont entreprendre des cours de musique, dont 2 Saumonoises. L'ensemble musical fêtera ses 50 ans en 2011 et continue d'offrir professeurs et instruments gratuitement aux jeunes Matapédiens désireux de jouer d'un instrument dans les sections des cuivre, les bois et les percussion.

La Librairie IMPERIUM a maintenant pignon sur rue à Amqui. Deux jeunes: Israël Thériault et Émilie Gallant se sont portés acquéreurs des installations de la Boutique Distribution, située voisin du supermarché Maxi.

Le Club des 50 ans et plus vous invite à ses soirées dansantes chaque samedi soir au local du club situé sur la rue de l'Église. (MT)



Le lac Au-Saumon, 29 septembre 2010  
Photo: Karine Masson

## Cueillette de bouteilles

Il y aura une cueillette de bouteilles vides et de petite monnaie au profit de la maison des jeunes de Lac-au-Saumon, le samedi 9 octobre 2010, de 10h00 à 13h00.

Merci de votre générosité



Danielle Doyer  
Députée de Matapédia

ASSEMBLÉE NATIONALE  
QUÉBEC

26, boul. Saint-Benoît Ouest  
Bureau 101  
Amqui (Québec) G5J 2E2  
Téléphone: (418) 629-1977  
Télécopieur: (418) 775-6267  
Courriel: ddoyer@assnat.qc.ca

L'information fait l'opinion

Publié à chaque semaine

Abonnez-vous

## Hommage aux bénévoles de Causapscal

Carol Veilleux

**V**ous-êtes vous déjà arrêté pour réfléchir sur l'importance du bénévolat dans notre milieu? On mentionne souvent son caractère essentiel sans mesurer la grandeur et l'impact sur la qualité de vie de la population de Causapscal. Quelques exemples :

*La fête de la Saint-Jean-Baptiste.*

L'organisation de cette fête implique la formation d'un comité composé de bénévoles, qui doit voir au déroulement d'activités planifiées pour toute une journée. Cela suppose le recrutement d'autres âmes généreuses pour voir au financement, trouver des commanditaires, organiser le feu d'artifice, le feu de joie, trouver les clowns, des animateurs, et j'en oublie.

*Le symposium des artistes*

Il s'étale sur dix jours en juillet. Cela veut dire aller à la recherche des artistes, de la publicité, des préposé(e)s à l'accueil, de la salle d'exposition afin que ces artistes nous en mettent plein la vue.

*Fort Causap*

Il en est à sa quinzième édition cette année. Cet événement requiert une armée de gens désireux de s'impliquer pour en faire une réussite. À chaque année s'ajoutent de nouveaux bénévoles, heureux et fiers de l'être. A-t-on pensé aux nombreuses réunions, pendant six mois, nécessaires à la planification et à l'organisation? Trouver des responsables au financement, les commanditaires, des vendeurs de billets et d'articles promotionnels, les arbitres, les compilateurs, imaginer des jeux qui, cha-

que année, nous surprennent par leur ingéniosité, penser à organiser la sécurité, voir à la salubrité, à l'animation, à l'inscription, à la restauration, poser des banderoles, monter un chapiteau, sans oublier la musique, la levée du drapeau. Que penser des bénévoles qui composent le Conseil de Fabrique présidé par Claude Gagnon qui, par son acharnement et son dévouement, a entrepris la rénovation de notre église. Ajoutons le Conseil de pastorale, de liturgie, les catéchètes, et tout ce qui s'y rattache. Ajoutons encore les différents comités liés au développement économique de notre milieu, le hockey mineur, le club de patinage artistique, la bibliothèque, l'ensemble musical Gérard Charette, la chorale paroissiale, le Club des 50 ans et plus, toutes les activités à caractère paroissial ou religieux que j'ai pu oublier, car je sais que j'en ai involontairement oublié. Il y a aussi les Chevaliers de Colomb, les AA, les quêteurs et quêteuses pour de bonnes causes (cancer, reins, Centraide, fibrose kystique, etc.) les personnes qui se dévouent auprès des aînés, ou pour monter un journal communautaire.

Tous ces gens méritent notre gratitude et notre admiration. Amusez-vous à calculer le nombre de tous ces Causapscaliens et Causapscaliennes, sans oublier de vous compter, bien sûr...

## S'amuser, se corriger

**S**i je dis que Sidney Crosby est «excessivement rapide», cela signifie qu'il est trop rapide, rapide avec excès, ce qui est plutôt invraisemblable; donc, il faut plutôt dire d'un patineur très rapide qu'il est «extrêmement rapide». (R.B.)

(... suite de la page 1)

Le cas du Colisée de Québec est patent. Y aurait-il vraiment des visiteurs de l'extérieur du Québec qui viendront dépenser au Colisée au point que le gouvernement du Québec pourrait espérer atteindre l'équilibre budgétaire avec la subvention octroyée? Non, et c'est la firme qui a fait l'étude financière qui le dit.

Subventionner à l'échelon provincial le festival de Saint-Clin, ne fait que dire aux Québécois qu'ils sont trop ignorants pour savoir quel festival encourager avec leur propre argent simplement en y participant; en plus de maintenir la mentalité de dépendance envers les divers palier de gouvernements. Rien pour faire diminuer les impôts, équilibrer les comptes de l'État et créer de la richesse.

Pire, ces subventions bien pensantes et électoralistes impliquent de maintenir des impôts atrophiants le pouvoir d'achat et d'investissement des citoyens.

On ne peut pas en vouloir à Saint-Clin de tenter sa chance. Il serait idiot de s'en priver, surtout si son compétiteur y a droit. Par contre, il appartient aux gouvernants de juger de la pertinence d'acquiescer ou pas à la dite demande. L'idée étant qu'il y a une différence entre une dépense et un investissement: la première engouffre à jamais les fonds, la deuxième elle voit revenir et grandir. Une subvention juste se devrait logiquement d'être dans la catégorie des investissements.

## Un mot pour Lac-au-Saumon

**Q**uel serait le mot qui décrirait, d'un seul coup, l'idée générale de Lac-au-Saumon?

Par exemple:

New York: ambition

Paris: beauté

Naples: paresse

Lac-au-Saumon:

(M.T.)



**Desjardins**  
Caisse Vallée de la Matapédia

**Siège social**  
15, rue du Pont  
Amqui (Québec) G5J 2P4

**418 629-2271**



**Aubert Levesque et  
Kaven McNicoll, pharmaciens**

AFFILIÉE À:



20, rue du Pont  
Amqui (Québec) G5J 2P5  
Téléphone : 418 629-1414  
Télécopieur : 418 629-6699

**Aubert Levesque, pharmacien**  
**Kaven McNicoll, pharmacien**

## La survie du journal

PAR JEAN GUY PELLETIER

Le monde associatif est par essence inclusif, avons-nous dit dans un premier article. Dans une municipalité, tous les citoyens sont sous la gouverne d'un gouvernement municipal, à ses lois et règlements. Ceux ayant la qualité d'électeurs peuvent agir sur ce gouvernement selon la loi, engager la gouverne dans un sens ou dans l'autre. La notion de membre dans le mouvement associatif est généralement ciblée en fonction des objectifs et des services offerts par les corporations. Certaines corporations, comme notre journal, associent le membership à un abonnement, d'autres à une cotisation annuelle, la majorité enfin n'exige rien d'autre que de faire partie de la communauté ciblée par l'organisme, d'autres enfin comme le Centre de femmes s'adresse aux femmes, en général.

Or, nous l'avons dit, malgré la volonté de ceux qui ont pensé et mis sur pieds ces organisations avec la volonté d'habiliter les membres à accaparer son fonctionnement, cette vision de la vie associative devenue participative se concrétise peu ou pas du tout avec le résultat que ce sont toujours les «mêmes» qui mandat après mandat prennent la charge des opérations. En bout de ligne, par manque de relève, de sang nouveau, le bénévolat s'épuise et l'organisme ou la corporation retourne dans une sorte de dormance, cela vaut aussi pour les organisations qui trouvent du financement pour assurer une permanence.

Nous avons dit, fort généralement, que l'éducation était la solution pour conserver vivantes nos démocraties et notre vie associative. C'est une vérité, mais qui laisse l'immédiat sans le souffle, surtout si nous ne pouvons y joindre un comment. À court terme une piste serait de revisiter la notion de membre en fonction des objectifs poursuivis par la corporation.

Pour la corporation *Le Saumonois*, le premier objectif était : *d'animer et de mobiliser la population de Lac-au-Saumon autour d'objectifs d'intérêt commun par la publication d'un journal*. Première question : avons-nous atteint cet objectif ? et question importante, y a-t-il des gens, des personnes, qui se sont sentis interpellés par cet objectif au point de participer à sa réalisation? Deuxième objectif : *Dispenser des cours en formation journalistique pour ceux et celles intéressés à collaborer à la production du journal*. Mêmes questions : avons-nous atteint cet objectif et y a-t-il des gens qui ont joint l'équipe suite à sa mise en œuvre ? et dernier objectif d'intérêt collectif : *Favoriser le développement et la promotion des services communautaires locaux en mettant à leur disposition des espaces de publication dans le journal de la corporation*.

Premier objectif : l'avons-nous atteint ? En partie seulement. Il n'y a aucun doute que nous avons animé la population par la publication de ce journal et par les sujets traités, quant à savoir s'il y a eu mobilisation ou si des personnes se sont senties interpellées par leur publication dans le sens souhaité, nous sommes forcés de répondre non.

Semaine après semaine au cours des sept dernières années, nous nous sommes penchés sur le métier et à part quelques commentaires, plutôt positifs dans l'ensemble, la seule certitude que nous ayons c'est la fidélité du petit groupe qui achète et lit *Le Saumonois*.

Deuxième objectif : même question, l'avons-nous atteint ? Non. Nous avons fait une tentative à l'hiver 2004 et plusieurs personnes ont suivi une formation donnée par une journaliste chevronnée de Radio-Canada, Sylvie Aubut. Dans l'ensemble ce fut une belle expérience et quelques articles furent écrits sous la plume de certains participants. Force est d'admettre cependant que nous n'y avons pas mis les efforts voulus et que nous aurions dû revenir année après année avec cette proposition.

Dernier objectif : ce fut sans contredit l'objectif que s'est accaparée la population de manière générale, à titre collectif et individuel.

C'est certainement dans le deuxième objectif que *la volonté d'habiliter les membres à s'accaparer son fonctionnement* a la meilleure chance de se réaliser et à ce journal de vivre et de se développer. Après 7 années d'existence, la survie du journal *Le Saumonois* doit passer par cet élargissement, le statut quo n'est déjà plus une option, Marc Thériault nous annonce son départ, pour des raisons professionnelles, fin 2010. Si nous échouons à élargir le membership du journal dans le sens voulu, sa publication dans son format actuel cessera.

**LES ENTREPRISES L. MICHAUD & FILS (1982) INC.**

Spécialité : Travaux de génie civil

341, rue des Forges  
Amqui (Québec) G5J 3B3

Tél. bureau : (418) 629-2081  
Télécopieur : (418) 629-3417

Sans frais : 1 888 839-2481

 **FOURNIER & FILS**  
Services thanatologiques

110, de l'hôpital  
Amqui (Québec)  
G5J 2J9

Tél.: 418.629.4431  
Sans frais: 866.629.4431  
Fax: 418.629.1983  
info@gfournier.com

www.gfournier.com

MEMBRE ASSOCIÉ À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES ENTREPRENEURS EN GÉNIE  
Collaborer au développement de son pays.

**BON D'ABONNEMENT**  
ÉDITION ABONNÉ  
**30 numéros**

*Le Saumonois*  
C.P. 155  
Lac-au-Saumon (Québec)  
G0J 1M0

PAR LA POSTE .....34,50\$  
PAR COURRIEL .....15,00\$

Nom et adresse de l'abonné:

\_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Retournez ce bon d'abonnement avec votre paiement, chèque ou mandat poste, à l'adresse ci-dessus

## RICHESSSE D'ANTAN Les coûts de construction



Lac-au-Saumon, 15 mai 1909. Une des premières voitures du comté. Louis Landry passager, Honoré Gagnon conducteur, M Dion commis à la banque, Jos Hudon, photographe de Mont-Joli, et Henri Blouin, restaurateur.

À fin d'avoir les pieds bien ancrés au sol, voici quelques coûts approximatifs qui s'appliquent au secteur de la construction et qui permettent de mettre en contexte certaines décisions:

- Fourniture et pose de ponceau routier: 3000\$/m;
- Fourniture et pose d'une porte piétonnière avec barre panique: 1200\$
- Taux horaire d'un monteur d'acier: 75\$
- Taux horaire d'un plombier: 65-110\$
- Taux horaire d'un concessionnaire auto: 65\$
- Béton 30 MPa: 125-150\$/m<sup>3</sup>
- Coût moyen de la construction en milieu institutionnel: 2000-2500\$/m<sup>2</sup>

Les taux horaires ne sont pas les salaires versés aux ouvriers, mais ce que doit facturer l'entreprise après avoir payé tous les bénéfices marginaux, assurances et cotisations diverses. (M.T.)



**MARCHÉ RICHELIEU**  
Alimentation Causap inc.

Carol Veilleux  
Frédéric Veilleux  
Propriétaires

77, St-Jacques Sud, Causapsal G0J 1J0  
Tél: 418.756-3861 Téléc.: 418.756-6114  
[www.alimentationcausap.com](http://www.alimentationcausap.com) Circulaire en ligne

## Saint-Souvenir-de-l'Enfance, Qc

Marc Thériault

Voici une histoire vraie qui s'est déroulée dans un village près de chez-vous et à une époque pas si lointaine.

Appelons-les Pierre et Pierrette, du village de Saint-Souvenir-de-l'Enfance. Comme tous les villages matapédiens, le déclin de l'industrie forestière depuis les années 30 y sapait les bases fondatrices. L'agriculture ne permettant pas d'assurer des emplois pour tous, et le pouvoir central se désintéressant des habitants (mais pas des ressources du territoire), s'ensuivit logiquement un exode rural.

Pierre et Pierrette, début quarantaine avec petite famille, sont de ce lot de jeunes qui ont dû quitter leur village à contrecœur, mais qui y revenaient régulièrement pour voir la famille et les amis. Au fil des ans, les grands-parents sont décédés et Pierre et Pierrette ont tenu à acquérir la maison ancestrale dans l'espoir de pouvoir un jour revenir vivre dans leur village.

Il y a quelque temps, eurent lieu les

célébrations du centenaire de Saint-Souvenir. Nos deux lurons se firent un point d'honneur de planifier leurs vacances longtemps d'avance afin de passer le plus de temps possible avec leurs gens. En contact direct et quotidien avec le village, ils se rendirent compte que les mentalités avaient changé, que les gens qu'ils avaient connus n'étaient plus, ou avaient souvent déménagé. Bref, que la magie de leurs souvenirs d'enfance ne refaisait pas surface.

Un brillant trouva même le moyen de venir faire tourner dans un tapon d'enfer sa vieille brimbale rouillée devant l'église en pleine messe du centenaire, histoire de prouver à tous son quotient intellectuel... Ce fut la goutte.

À la fin de l'été, Pierrette en était venue au constat limpide qu'ils étaient devenus des étrangers dans ce qui fut jadis leur village et dit tout simplement à son Pierre, de mettre la maison familiale en vente.

Cette histoire ne s'est pas déroulée à Lac-au-Saumon. Par

contre, elle montre l'importance que peut avoir un geste individuel (la camionnette) sur un village qui peine à maintenir sa population et qui a besoin de convaincre des familles de revenir vivre sur son territoire.

*Et à Lac-au-Saumon*

À la grand-messe, lors du rassemblement des Roussel d'Amérique, à Lac-au-Saumon, un dimanche matin de cet été, un voisin de l'église a jugé de bon aloi de démarrer sa scie mécanique en plein village et de scier, scier, et rescier. Massacre touristique à la tronçonneuse!



*Jean-Yves Roy*  
Député de  
Haute-Gaspésie – La Mitis –  
Matane – Matapédia

Amqui : (418) 629-2295  
800 463-2295  
Matane : (418) 562-0343  
866 562-0343

Édifice de la Justice  
Suite 202, Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
(613) 995-1013  
Courriel: royje@parl.gc.ca

